

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe public

Concours troisième voie public

Second concours public

Concours externe privé

Second concours privé

SESSION 2025

RAPPORT EXTERNE

Sommaire

Introduction.....	4
Enjeux des épreuves du CRPE.....	4
Les épreuves du CRPE.....	5
Le déroulement de chacune des épreuves d'admission.....	6
L'épreuve de leçon.....	6
L'épreuve d'entretien.....	6
L'épreuve facultative de langues vivantes.....	8
Analyse des épreuves d'admissibilité.....	9
Épreuve écrite disciplinaire de français.....	9
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques.....	11
Épreuve écrite d'application.....	15
Sciences et technologie.....	15
Histoire, géographie, enseignement moral et civique.....	17
Arts.....	20
Analyse des épreuves d'admission.....	23
Épreuve de leçon.....	23
Rappel du déroulé de l'épreuve.....	23
Présentation de l'épreuve de leçon.....	23
Conseils pour la préparation.....	24
Français.....	24
Mathématiques.....	27
Épreuve d'entretien.....	30
Rappel du déroulé de l'épreuve.....	30
EPS.....	30
Motivation et situations professionnelles.....	32
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère.....	35
Conclusion.....	36

Introduction

La session 2025 du CRPE est la quatrième session des concours renouvelés.

Le texte de référence est l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Les conditions d'accessibilité au concours externe du CRPE :

Ce concours est accessible aux candidats qui remplissent les conditions suivantes à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Trois concours du CRPE public ont été organisés, pour des profils différents :

- Le **CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- Le **troisième CRPE** est accessible à tous ceux qui ont au moins cinq ans d'expériences professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé, sans condition de diplôme.
- Le **second CRPE interne** concerne les fonctionnaires et certains agents non titulaires qui peuvent justifier de trois ans de services publics et qui détiennent une licence.

Deux concours du CRPE privé ont été organisés pour des profils différents :

- Le **CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- Le **second CRPE interne** s'adresse aux personnes qui peuvent justifier de 3 années de services dont une année au minimum dans un ou plusieurs établissements sous contrat et qui détiennent une licence (ou équivalent).

Enjeux des épreuves du CRPE

Le CRPE vise à vérifier les connaissances académiques et scientifiques des candidats, notamment dans le domaine des fondamentaux, particulièrement en français et en mathématiques ainsi que leurs connaissances et compétences pédagogiques et didactiques.

Les valeurs de la République ainsi que les motivations à exercer le métier de professeur des écoles font l'objet d'un examen très attentif de la part du jury.

La motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation font l'objet d'une épreuve d'entretien, commune à tous les concours d'enseignants.

Par ailleurs, le concours permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

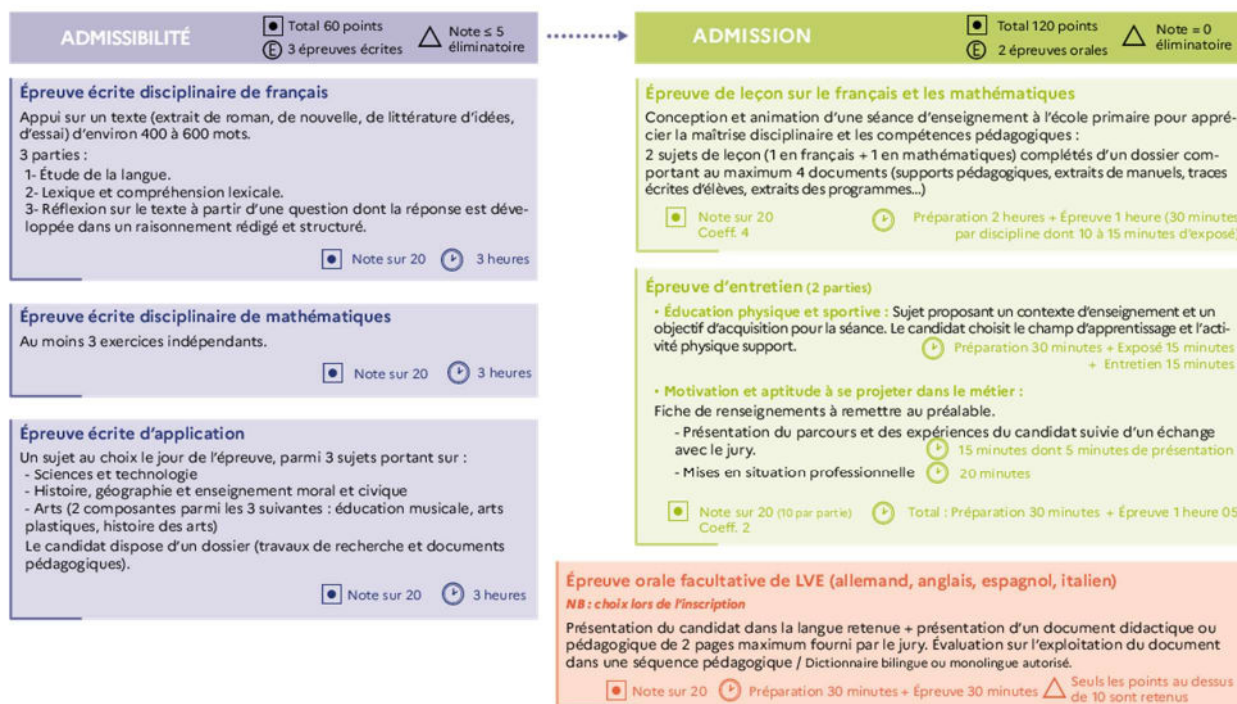
Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Education nationale.

Les épreuves du CRPE



RÉFORME DU CRPE - MISE EN OEUVRE À COMPTER DE LA SESSION 2022



Texte de référence : [Arrêté du 25 janvier 2021](#) fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.



Le déroulement de chacune des épreuves d'admission

L'épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques.

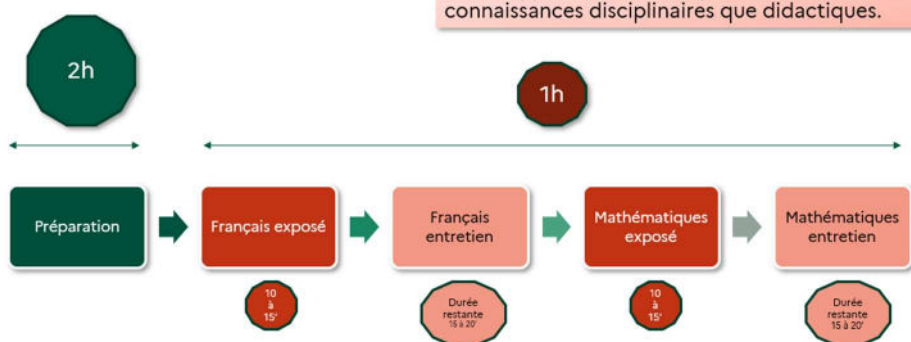
Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Les deux sujets portent sur des cycles différents.

Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury comportant, au plus, quatre documents de nature variée :

supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...



ÉPREUVES D'ADMISSION Epreuve de leçon



Le candidat présente au jury les **composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon** et de son déroulement.

L'**entretien avec le jury** permet de faire préciser ou d'approfondir des points tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Coefficient 4. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve d'entretien

L'épreuve comporte deux parties.

1. La première partie est consacrée à l'éducation physique et sportive.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de :

- choisir le champ d'apprentissage ;
- choisir l'activité physique support ;
- élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage.

2. La seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Temps 1 : motivation du candidat - Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours :

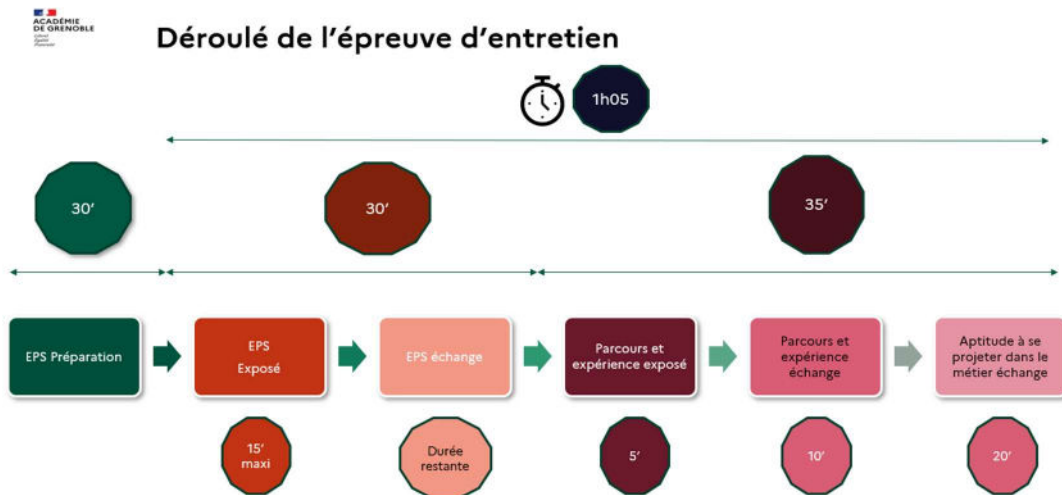
- travaux de recherche ;
- enseignements suivis ;
- stages ;
- engagement associatif ;
- périodes de formation à l'étranger.

Temps 2 : aptitude à se projeter dans le métier - Deux mises en situation :

- situation d'enseignement ;
- situation liée à la vie scolaire.

Sur ce temps 2, il s'agit d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République :

- laïcité et exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.



Durée totale de l'épreuve: une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20.
Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

L'épreuve facultative de langues vivantes

Temps 1 : échange dans la langue choisie (durée : dix minutes)

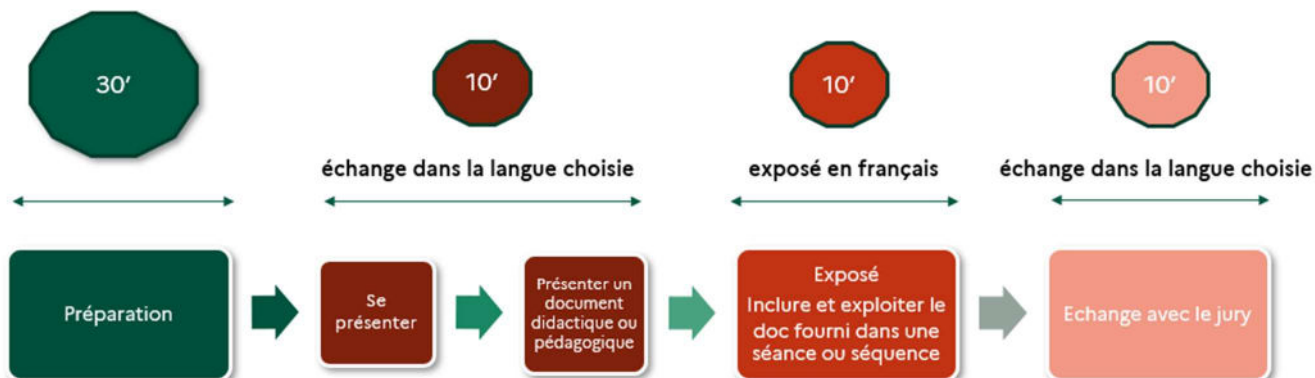
- se présenter ;
- présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, fourni par le jury.

Temps 2 : inclure et exploiter le document dans une séance ou une séquence pédagogique (exposé de dix minutes en français / échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)



ÉPREUVES D'ADMISSION Epreuve facultative de LVE

Le candidat expose la manière dont il pourrait **inclure et exploiter le document** fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat **explique les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.**



Durée totale de l'épreuve: une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Analyse des épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

1- Le sujet 2025, description, éléments de correction

Les trois parties de l'épreuve de français avaient pour support une nouvelle de l'écrivaine Marguerite Yourcenar, « Comment Wang-fô fut sauvé », parue dans *Les Nouvelles orientales* en 1936. Ce texte littéraire raconte l'histoire du vieux peintre Wang-Fô, accompagné de son disciple Ling, errant dans le royaume de Han dans la Chine du Moyen Âge. Dans l'extrait proposé, l'empereur, qui règne en maître absolu, explique à Wang-Fô la raison de son arrestation : le jeune empereur a été élevé dans la salle la plus secrète du palais où son père avait rassemblé une collection de peintures de Wang-Fô. Nul ne pouvait entrer dans cet endroit et le futur empereur s'est représenté le monde extérieur à partir des peintures du vieux peintre. Déçu par le monde réel qu'il découvre à sa sortie du palais, il fait arrêter le vieux peintre et l'accuse de mensonge, d'imposture, jugeant ses peintures beaucoup plus belles que le monde réel : l'art de Wang-Fô l'a dégoûté de ce qu'il possède et lui a donné l'envie de ce qu'il ne possède pas. Ce texte se présente sous la forme d'un conte qui développe une méditation sur l'art, l'esthétique et le sens même de la vie.

Le texte ne présentait pas de difficultés de compréhension et développait, à travers la peinture, une réflexion sur les rapports entre l'art et le réel pouvant servir de base à la troisième partie de l'épreuve (réflexion et argumentation).

Les parties I (étude de la langue) et II (lexique et compréhension lexicale) ne posaient aucun problème majeur ; il n'y avait pas cette année de question sur les manipulations grammaticales et une seule question faisait appel à une interprétation du texte. Les questions de grammaire étaient relativement simples et les difficultés des candidats sont le plus souvent dues à une maîtrise très insuffisante des notions grammaticales de base et du lexique.

La partie III (réflexion et développement) demandait aux candidats une réflexion sur les liens que l'art entretient avec le réel, en les invitant à ne pas se limiter à la peinture et à s'appuyer sur leurs lectures et leur culture personnelle. Il n'était pas demandé de s'ouvrir au contexte scolaire mais cette question pouvait enrichir la réflexion, en particulier en conclusion du devoir. Il convient de noter que cette année, cette partie de l'épreuve était notée sur 9 points et non sur 11 points comme l'année précédente : elle était, de fait, moins discriminante. La forme attendue, c'est-à-dire celle d'un devoir argumenté, est globalement respectée et les difficultés rencontrées, outre la qualité de l'expression, étaient dues à la faible culture générale et artistique des candidats ou à leur niveau de réflexion sur la problématique des rapports entre l'art et le réel. Certaines copies présentaient vraiment peu d'arguments et d'exemples. Il a aussi été difficile pour certains candidats de varier les domaines de l'art à convoquer. Enfin il y a toujours des candidats qui se contentent d'un commentaire du texte soit parce que c'est le seul élément de réflexion trouvé en lien avec le sujet soit parce qu'ils n'ont pas compris l'exercice.

Le sujet de français 2025 était dans l'ensemble accessible à des candidats bien préparés, informés des attendus de l'épreuve. Le sujet a permis de valoriser les meilleurs candidats qui ont su à la fois montrer leurs compétences en étude de la langue et développer une réflexion organisée et étayée par de riches exemples issus de domaines artistiques variés.

2- Critères de réussite des copies les mieux notées

Sur les deux premières parties (étude de la langue et lexique), l'exactitude et la précision des réponses sont évidemment les points les plus importants. Le jury a accepté des présentations sous forme tabulaire ou par listes. Il est rappelé que fournir des informations qui ne sont pas demandées peut-être doublement pénalisant pour le candidat : en effet, la rédaction de ces éléments fait perdre du temps et si les éléments donnés sont erronés, les candidats sont pénalisés dans la notation.

La partie III (réflexion et développement) nécessite une argumentation construite avec une introduction qui indique la problématique et annonce le plan, un développement qui ne se contente pas d'une liste d'idées plus ou moins illustrées par des exemples mais qui articule des arguments qui font progresser une pensée qui s'efforcera de répondre à la question posée en conclusion. La troisième partie invitait à réfléchir de manière ouverte aux nombreux liens que l'art entretient avec le réel. Il était possible de s'appuyer dans un premier temps sur le texte de M. Yourcenar pour montrer en quoi l'art peut être une sublimation du réel, c'est-à-dire transformer le réel, l'interpréter ou en proposer une vision poétique, symbolique et/ou idéalisée. Une réponse complète à la question posée dans le sujet nécessitait ensuite d'élargir la réflexion pour montrer que l'art, reflet du réel, peut aussi chercher à représenter le réel de manière précise, dans une quête de vérité ou de témoignage. Enfin, on pouvait terminer en montrant que l'art peut être un détour par l'imaginaire pour interroger le réel. En effet, l'art propose un univers parallèle où les règles du quotidien ne s'appliquent plus. Ce « mentir vrai » constitue autant une échappée dans l'imaginaire qu'un moyen détourné d'interroger le réel.

Les copies les plus riches ont mobilisé une véritable culture générale s'appuyant sur différents domaines artistiques. Le jury a sanctionné les copies très brèves, s'appuyant uniquement sur des anecdotes personnelles, sans référence culturelle pertinente ou insuffisamment développée. Sur l'ensemble de la copie, les qualités rédactionnelles (syntaxe correcte, vocabulaire précis) et orthographiques sont prises en compte. Concernant des candidats au CRPE, la maîtrise de la langue française est un critère indispensable.

3- Conseils pouvant être donnés aux candidats

Nous commencerons ce propos en soulignant l'importance d'une lecture attentive des consignes qui doit permettre la précision des réponses et l'utilisation de la terminologie appropriée, tout en limitant le risque de confusion et donc d'erreur. Il est rappelé aux candidats que les éléments fautifs sont sanctionnés quand bien même ils n'étaient pas demandés.

Une épreuve de concours nécessite une bonne gestion du temps qui vient d'un entraînement régulier. Se ménager un temps de relecture est indispensable mais cette étape est trop souvent négligée par les candidats alors qu'elle doit permettre de corriger les erreurs orthographiques encore trop fréquentes.

En ce qui concerne l'étude de la langue et le lexique, le programme du cycle 4 du collège doit être suffisamment maîtrisé. L'usage et la fréquentation d'une grammaire de référence actualisée sont indispensables car les souvenirs scolaires ne peuvent suffire. Les candidats peuvent s'appuyer sur :

- la terminologie grammaticale officielle : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>
- la Grammaire méthodique du français (Riegel, Pellat, Rioul)
- le Grevisse de l'enseignant

Outre des connaissances solides sur le fonctionnement de la langue, les candidats doivent adopter sur la langue une démarche réflexive et pouvoir justifier leurs analyses par les opérations langagières principales. Les manipulations syntaxiques (**la substitution ou commutation, le déplacement, l'effacement, l'addition et l'encadrement**) sont des outils qui permettent l'analyse de la phrase et une prise de conscience du fonctionnement de la langue.

A titre d'entraînement, les sujets du brevet offrent une gamme intéressante de questions portant sur l'étude de la langue, le lexique, la compréhension et même quelques éléments stylistiques. La justification par manipulation peut être demandée pour justifier une réponse.

En ce qui concerne la partie « Réflexion et développement », il est indispensable de s'entraîner à écrire régulièrement pour pouvoir apprendre à présenter ses idées et analyses de manière claire, structurée, et en tenant compte du destinataire.

Il convient aussi de lire le plus régulièrement possible des textes littéraires, d'en dégager le sens et les caractéristiques propres pour pouvoir en proposer une interprétation. Il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des programmes de littérature des cycles 3 et 4 ainsi que de la littérature de jeunesse. En outre, la

lecture d'essais contemporains sur l'écologie, le vivre ensemble, les problématiques familiales et sociales permettra d'enrichir la réflexion. Le concours doit permettre d'évaluer les capacités générales de lecture et d'expression des candidats puisque celles-ci sont indispensables, d'abord dans le cadre d'une formation professionnelle pluridisciplinaire de qualité, puis pour assurer un enseignement de la compréhension en lecture.

En ce qui concerne les compétences orthographiques des candidats, il est à noter que, chaque année, le nombre de points de pénalités sur l'orthographe est important, trop important dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants qui seront en charge de l'apprentissage de cette compétence auprès de leurs élèves et devront également communiquer avec les parents et l'institution. Les candidats doivent absolument, au cours de leur préparation, travailler ce point spécifiquement.

Ce qui est attendu demeure accessible mais suppose une familiarité véritable avec la culture humaniste, la littérature, l'écriture, et la langue française. L'enjeu majeur de notre système éducatif, qui est aussi la première mission des enseignants, est la formation de futurs citoyens capables de s'insérer dans la société et de faire des choix éclairés dans leur vie personnelle et professionnelle. L'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève de prendre de la distance vis à vis de ses représentations, ses préjugés, de passer au-delà de sa perception spontanée par le prisme de la rencontre avec une œuvre existante ou la démarche créative. Elle constitue un levier fort pour développer chez les élèves sensibilité, créativité et esprit critique tout en renforçant l'esprit collectif et favorisant la réussite scolaire. Les futurs enseignants doivent en être convaincus et en faire un élément fort de leur préparation au concours.

Lire, écrire régulièrement et correctement, maîtriser la langue française et pouvoir s'appuyer sur une culture personnelle suffisamment solide sont donc les éléments indispensables à la construction d'une pensée personnelle et d'un esprit critique qui seront utiles aussi bien au futur enseignant qu'au citoyen lui-même.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

1. Le sujet

Le sujet, composé de six exercices ne présentait pas de difficulté particulière.

Il portait sur des notions de cycles 3 et 4 et d'une partie du programme de seconde et permettait de tester des acquis relatifs aux notions de fonctions affines, probabilités, grandeurs et mesure, pourcentages, ensemble de nombres et géométrie dans l'espace. La maîtrise du tableur ainsi que du logiciel Scratch était aussi testée.

Le premier exercice mobilisait les compétences « modéliser » et « calculer ». En particulier, la question « Déterminer le nombre minimal d'élèves à partir duquel il est plus avantageux financièrement de choisir l'organisme B » nécessitait la résolution d'une inéquation.

L'exercice 2, très court portait sur les probabilités et supposait de lister les différentes issues possibles de l'expérience aléatoire proposée.

L'exercice 3 prenait la forme d'un problème en trois parties. Les deux premières portaient sur une situation de vie courante qui mêlait volume ou contenance et pourcentage. Il s'agissait de ne pas confondre volume de la fosse creusée pour la piscine et contenance de la piscine. La troisième partie s'intéressait à des performances de nageurs : vitesse et statistiques.

L'exercice 4, plutôt court, mobilisait les notions de multiple, diviseur, nombre entier, décimal ou rationnel.

Les notions d'aires et périmètres constituaient le thème de l'exercice 5. On s'intéressait aux grandeurs sans introduire d'unité et de mesure.

Enfin, pour l'exercice 6, la capacité à visualiser dans l'espace était requise. Il fallait se ramener dans un plan pour démontrer que ABC était rectangle puis reconnaître un patron parmi plusieurs propositions.

2. Analyse qualitative des copies

a. Qualité rédactionnelle :

La rédaction est dans l'ensemble bien maîtrisée par la majorité des candidats. On observe une évolution positive dans la qualité des écrits, avec des efforts visibles sur la forme comme sur le fond. Ces efforts ont clairement contribué à la qualité générale des copies et sont à encourager et valoriser.

Points positifs récurrents

La plupart des copies sont bien rédigées, avec une syntaxe correcte, une graphie lisible et une présentation aérée. On note peu de fautes d'orthographe dans l'ensemble, et une maîtrise globale de la syntaxe et de la grammaire. De nombreux candidats justifient leurs démarches. Les phrases-réponses sont souvent présentes, structurées, et les résultats bien mis en valeur (souvent encadrés ou soulignés). Les copies sont généralement propres, bien numérotées, avec une mise en page claire (exercices soulignés, étapes bien distinguées). Il y a une volonté manifeste de bien faire, avec des efforts de rédaction, de propreté et de structuration des réponses dans la majorité des copies.

Points à améliorer

Quelques copies se distinguent par une rédaction faible, avec des fautes ou un manque de structuration, mais elles restent rares.

Quelques candidats manquent de clarté ou de précision, notamment dans les raisonnements mathématiques complexes.

Malgré les efforts, certaines copies ne présentent pas toujours de justification rigoureuse, ou omettent la phrase-réponse.

b. Maîtrise des domaines fondamentaux

i. Constats généraux

Statistiques et probabilités

Les notions de statistiques et de probabilités constituent un point fort pour une large majorité des candidats. Les formules de moyenne, médiane, étendue et fréquence sont connues et appliquées. Les exercices de probabilité sont, dans l'ensemble, bien traités, tant sur le plan du raisonnement que du calcul. Les candidats maîtrisent également l'usage des outils numériques, notamment le tableur, utilisé de manière appropriée.

Grandeurs et mesures, proportionnalité

Les conversions d'unités, le calcul de vitesses moyennes, les pourcentages ainsi que les situations de proportionnalité sont globalement bien compris. Les formules d'aire, de périmètre et de volume sont maîtrisées, y compris pour des solides plus complexes comme le cylindre. Les candidats savent le plus souvent adapter ces connaissances à des contextes concrets, ce qui reflète une bonne capacité d'abstraction.

Géométrie

Les théorèmes de Pythagore et de Thalès sont bien identifiés et utilisés de manière correcte dans les exercices. Les candidats reconnaissent les situations où ces théorèmes s'appliquent. En revanche, quelques fragilités subsistent dans l'utilisation des réciproques et dans la rigueur des démonstrations géométriques.

Algèbre et calcul littéral

La résolution d'équations et d'inéquations est globalement maîtrisée. Les candidats manipulent les expressions littérales, et les raisonnements menés dans les exercices algébriques sont généralement cohérents. La compréhension des égalités et des étapes de résolution est satisfaisante.

Programmation et usage des outils numériques

L'exercice de programmation (notamment en Scratch) est mieux réussi cette année, avec une bonne compréhension des instructions et une organisation logique des algorithmes. L'utilisation du tableur pour représenter ou exploiter des données numériques est également bien maîtrisée.

ii. Analyse des copies témoignant de difficultés au regard des attendus de l'épreuve.

Algèbre et calcul littéral

Le calcul littéral, la résolution d'équations et, dans une moindre mesure, d'inéquations, donnent lieu à de nombreuses erreurs : mauvaise gestion des priorités opératoires, usage inadapté des parenthèses, confusion des symboles d'inégalité, manipulation peu rigoureuse des lettres.

Arithmétique et ensembles de nombres

La classification des nombres (rationnels, décimaux, entiers, pairs/impairs) est fréquemment source de confusion. La manipulation des diviseurs et multiples, de même que la maîtrise des propriétés arithmétiques, sont encore fragiles chez de nombreux candidats.

Géométrie (plan et espace)

Le théorème de Pythagore et sa réciproque, ainsi que le théorème de Thalès, sont souvent mobilisés sans vérification explicite des conditions d'application. La distinction entre une application mécanique et une démonstration rigoureuse reste floue. Par ailleurs, le codage des figures, la précision des tracés et la rigueur dans les justifications sont des points à renforcer.

Grandeurs, mesures et conversions

Des erreurs récurrentes sont observées dans les conversions d'unités, notamment entre les volumes (cm^3/l) ou les vitesses ($\text{m/s} - \text{km/h}$). La distinction entre valeur exacte et valeur approchée est mal maîtrisée. Le symbole « $\approx$ » est souvent absent ou mal employé.

Probabilités et statistiques

Si certains acquis sont présents, les justifications apportées dans les exercices de probabilités restent souvent peu rigoureuses. Des erreurs de raisonnement ou de compréhension de vocabulaire sont constatées. Les notions fondamentales, telles que la fréquence ou la modélisation d'une situation aléatoire, ne sont pas toujours assimilées.

Proportionnalité, pourcentages et taux de variation

Des confusions sont relevées dans l'application de la proportionnalité. Les calculs de pourcentage ou d'augmentation restent approximatifs, parfois limités à des automatismes déconnectés du sens.

c. Rigueur méthodologique et qualité de la rédaction

Justification des réponses et démonstration

De nombreuses copies présentent des résultats affirmés sans démonstration. Les raisonnements ne sont pas toujours construits de manière logique, et les conclusions précèdent parfois les explications. L'usage de contre-exemples pour justifier une propriété ou d'exemples isolés en guise de démonstration révèle un déficit de formation au raisonnement mathématique structuré.

Langage et symbolisation mathématique

L'usage du symbole égal « = » est fréquemment inapproprié dans des phrases ou des calculs en chaîne. Les notations ne sont pas toujours maîtrisées (symbole « environ », unités, variables). L'orthographe, la syntaxe et le vocabulaire spécifique sont souvent négligés, ce qui nuit à la clarté des réponses.

Lecture des énoncés et modélisation

Les exercices nécessitant une modélisation (notamment ceux intégrant des situations de la vie courante ou des raisonnements arithmétiques) mettent souvent les candidats en difficulté. La lecture insuffisamment attentive des consignes conduit à des réponses incomplètes, hors sujet ou maladroitement argumentées.

d. Ce qui a été particulièrement apprécié

Présentation et lisibilité

Les copies soignées, aérées, avec une graphie lisible, une mise en évidence claire des résultats ont été unanimement saluées.

Qualité rédactionnelle

Une rédaction claire, précise, structurée, incluant des phrases-réponses, témoigne d'un effort de communication mathématique.

Les raisonnements détaillés, bien organisés et cohérents sont valorisés, notamment lorsqu'ils s'appuient sur des démonstrations rigoureuses.

La maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et du vocabulaire spécifique (mathématique et géométrie) est un atout.

Rigueur mathématique

L'utilisation appropriée des symboles mathématiques (égalité, approximation, unités) est valorisée.

La justification explicite des théorèmes utilisés (Pythagore, Thalès et leurs réciproques) est essentielle. Le recours à des schémas bien réalisés, notamment pour appuyer un raisonnement géométrique, a été apprécié.

e. Ce qui a manqué ou doit être amélioré

Rigueur dans les justifications

De nombreuses copies présentent des affirmations non justifiées, ou des raisonnements incomplets. Il est important de rappeler qu'un exemple n'est pas une démonstration. Les conditions d'application des théorèmes sont souvent ignorées ou mal précisées. Le manque de clarté dans les justifications nuit à la validité des réponses, même si le résultat final est correct.

Maîtrise des notions fondamentales

Des lacunes sont apparues dans des notions essentielles : calcul littéral, fractions, probabilités, proportionnalité, ensembles de nombres, aires et volumes. Une meilleure connaissance des formules usuelles (géométrie plane et dans l'espace), des définitions (notamment celles des nombres) et des symboles est attendue.

Qualité de la rédaction

La rédaction mathématique reste souvent approximative : confusion entre « = » et « $\approx$ », absence d'unités, emploi maladroit du vocabulaire spécifique. L'écriture cursive, attendue d'un futur professeur des écoles, doit être lisible et maîtrisée. Certaines copies manquent de concision ou à l'inverse se contentent de réponses sans explication.

Attitude face à l'épreuve

Certaines copies montrent une tendance à ne pas traiter toutes les questions, parfois par précipitation ou perte de temps due à une mauvaise organisation. Les candidats doivent veiller à ne pas négliger les consignes : bien lire l'énoncé jusqu'au bout, répondre aux questions dans leur intégralité et structurer leurs réponses. Il est aussi conseillé de ne pas multiplier les approximations : garder les valeurs exactes dans les calculs, n'arrondir qu'en fin de procédure, et distinguer clairement les deux.

Épreuve écrite d'application

L'épreuve écrite d'application offre aux candidats le choix de la discipline. Ce choix s'effectue le jour de l'épreuve à la lecture des sujets.

Répartition des épreuves d'application choisies par les candidats par voie de concours.

Concours	Histoire géographie Enseignement moral et civique	Sciences	Arts – Histoire des arts
Second concours privé	7 29,2%	12 50%	5 20,8%
Second concours public	32 45%	26 36,7%	13 18,3%
Externe public	234 33,8%	272 39,3	186 26,9%
Externe privé	32 34,4%	46 49,5%	15 16,1%
3 ^{ème} voie	63 38%	71 42,8%	32 19,2%
Total	368	427	251
%	35,2%	40,8%	24%

Sciences et technologie

1. Présentation succincte du sujet :

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences et séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Le sujet de cette année concernait quelques aspects scientifiques et technologiques attachés à l'étude de l'environnement à travers l'exploration du Polarpod.

La problématique est divisée en trois parties mobilisant les compétences des candidats en physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et en technologie :

- Partie 1 : la station scientifique Polarpod et ses innovations technologiques ;
- Partie 2 : l'étude des caractéristiques de l'eau de l'océan Antarctique ;
- Partie 3 : une opportunité pour explorer les écosystèmes antarctiques.

2. Les attendus de correction (connaissances évaluées) :

- la notion d'effet de levier, de poids, de masse, équilibre des forces ;
- la production d'électricité via des sources renouvelables (panneaux photovoltaïques, éoliennes) ;
- la circulation et transformation de l'énergie ;
- le nombre de masse, le numéro atomique, l'organisation du tableau périodique ;
- les changements d'état de la matière ;
- la distinction entre météo et climat ;
- l'effet de serre ;
- le cycle du carbone et les chaînes alimentaires.

L'évaluation portait également sur la capacité des candidats à :

- distinguer ce qui relève de l'opinion (ou des croyances) des faits scientifiques ;
- repérer et corriger des erreurs dans des algorithmes simples.

3. Les points d'appui des candidats :

- Les trois disciplines (technologie, physique-chimie, SVT) ont globalement été bien réussies, avec des copies de très bonne qualité, notamment dans le cadre du concours externe public.
- La maîtrise de la langue constitue un autre point fort : de nombreuses copies sont bien rédigées, claires et structurées, dans un français correct.

4. Les pistes d'amélioration pour les candidats :

- Certains candidats ne lisent pas suffisamment les questions ou documents et ne ciblent pas avec précision ce qui est attendu.
- Des lacunes persistantes dans la maîtrise de certaines notions scientifiques : par exemple, la confusion entre climat et météo, l'usage inapproprié de termes scientifiques (« gaz carbonique » au lieu de dioxyde de carbone, confusion entre source et forme d'énergie, ou encore une compréhension approximative du cycle du carbone).
- Les questions didactiques restent un point de fragilité : les réponses manquent souvent de précision, de réalisme ou de pertinence par rapport aux niveaux visés. L'adaptation aux élèves (âge, compétences, matériel disponible, sécurité) est parfois négligée.

5. Quelques conseils aux candidats pour une préparation efficace :

- Avoir une bonne connaissance des obstacles didactiques rencontrés par les élèves.
- Veiller à ne pas confondre fait scientifique et croyance ou opinion.
- Être capable de concevoir des activités réalistes, en lien avec les compétences attendues, les niveaux des élèves, les contraintes matérielles et les exigences de sécurité.
- S'appuyer sur les programmes officiels et les ressources Eduscol en Sciences et technologie pour structurer ses propositions pédagogiques.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Présentation succincte du sujet

Le sujet d'application histoire, géographie, enseignement moral et civique est construit sur des périodes, des notions et des démarches clés de la discipline favorisant dans un exercice d'application la connaissance et la culture générale du candidat. Les deux composantes cette année portaient sur le cycle 3 et la classe de CM2.

La composante d'histoire aborde la thématique de « l'école primaire au temps de Jules Ferry » et vise à faire raisonner le candidat à partir d'un thème du programme et d'un corpus documentaire sur sa mise en œuvre pédagogique. La construction du sujet guidait le candidat sur une démarche selon trois temps :

- la présentation de l'organisation générale de la séquence (c'est-à-dire le titre des séances la composant) et ses objectifs en termes de compétences, de connaissances et le lexique à mobiliser avec les élèves) ;
- la proposition d'une séance en s'appuyant sur un document du corpus documentaire ;
- la proposition d'une trace écrite à proposer aux élèves.

La composante d'enseignement moral et civique propose, à partir de la finalité de cet enseignement, de conduire une réflexion sur la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté en considérant le principe de laïcité et son apprentissage à travers de la journée éducative du 9 décembre. La consigne impose comme cheminement :

- d'énoncer une définition du principe de laïcité à donner aux élèves ;
- de suivre pour la préparation de la journée du 9 décembre une démarche mobilisant les représentations des élèves (document 9 A et 9 B) et d'utiliser la Charte de la laïcité pour les faire évoluer.

Les attendus de correction

Dans un exercice d'application, il est attendu la considération de l'élève dans ses apprentissages.

Le sujet guide le candidat à présenter une démarche qui sera celle du professeur, à savoir comprendre les attendus du programme sur une question, identifier les connaissances nécessaires, sélectionner à partir de ressources documentaires les supports à mobiliser pour proposer des séances s'inscrivant dans une séquence. Le candidat démontre sa capacité à proposer des séances en adéquation avec les attentes du programme permettant aux élèves d'acquérir des connaissances et de construire un apprentissage de compétences. Il implique *de facto* une dimension évaluation en considérant ses différentes composantes. Comme dans une classe ordinaire, le candidat doit pouvoir envisager l'adaptation nécessaire aux besoins spécifiques des élèves comme une différenciation selon ses objectifs et les difficultés envisagées. En étant dans la classe, outre la dimension évaluation des élèves, un regard sur les choix réalisés par l'enseignant mérite d'être abordé par les candidats.

Les attentes de correction portent sur la capacité à identifier, à définir, à mobiliser les documents, à établir un croisement des informations contenues dans les documents et à mettre en œuvre les démarches de la discipline en les adaptant à l'âge des élèves.

Sont ainsi recherchés et valorisés la pertinence des réponses apportées, les choix opérés en lien avec les contenus d'enseignement des programmes concernés et la clarté de l'énonciation de la mobilisation et de la mise en activité des élèves. Tous les choix avancés doivent avoir du sens sans céder à des supposés attendus. Ainsi, la mise en groupe pour un travail collectif doit être pertinent et s'adapter à une consigne qui permette d'engager un travail coopératif ou collaboratif.

La formalisation de la réponse est librement choisie par le candidat. Le correcteur prend en compte le raisonnement construit, quelle que soit la forme prise.

Pour la composante histoire

- le candidat doit préciser l'organisation générale de la séquence (c'est-à-dire le titre des séances la composant) et ses objectifs en termes de compétences, de connaissances et le lexique à mobiliser avec les élèves. Certains candidats ont fait le choix de présenter la séquence sous forme de tableau ce qui a pu être une solution adaptée pour une présentation synthétique et complète.
- Les connaissances attendues de la part du candidat concernent la généralisation de l'accès à l'instruction (école gratuite et obligatoire) ; le rôle de l'école pour l'adhésion à la République ; l'importance de l'école comme bâtiment dans l'espace public, le lien école-mairie notamment. Concernant le lexique, l'attente porte sur la mise en avant au minimum des termes suivants : laïcité (ou laïcisation, école laïque, etc.) ; République ; citoyen ou démocratie.

- Pour l'exploitation d'un document du corpus, de nombreuses possibilités sont envisageables. Le choix de l'étude des bâtiments permet d'amorcer l'étude des symboles républicains tout en établissant concrètement que l'école est au cœur de la République. L'étude des programmes de 1882 peut faire ressortir l'aspect laïque de l'enseignement. L'étude de la photographie de salle de classe permet d'identifier un fonctionnement de classe et de comparer les rites scolaires qui se développent au cours de cette période et leurs propres pratiques.
- Enfin le candidat doit proposer une trace écrite à réaliser avec les élèves. Celle-ci peut prendre des formes diverses : texte, carte heuristique, tableau, etc. Il est attendu qu'elle soit exacte, complète, réaliste et adaptée à l'âge des élèves.

Pour la composante EMC qui s'inscrit en fait dans une prolongation de la réflexion entamée en histoire :

- la définition du principe de laïcité proposé doit être adaptée au niveau CM2. Le jury a constaté que, trop souvent, la définition du principe républicain se réduisait à la seule liberté de conscience. Si la liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de religion est une composante importante, la conciliation des libertés religieuses dans l'espace public comme la neutralité de l'État instaurée par le régime de séparation est à considérer pour définir, en France, la laïcité.
- Pour ce qui concerne une proposition pédagogique à partir des représentations des élèves en utilisant la Charte de la laïcité pour faire évoluer ou consolider ces représentations, il est attendu de s'appuyer explicitement sur les représentations des élèves recueillies en amont. De l'analyse des représentations, le candidat doit choisir un ou plusieurs articles de la Charte de la laïcité pour conduire un travail pédagogique. Il peut par exemple envisager l'organisation d'un échange entre les élèves pour que ces derniers confrontent leurs représentations à des articles de la Charte de la laïcité et à des exemples réels tirés du quotidien.
- La consigne précise « pour faire évoluer ces représentations initiales » ce qui implique d'envisager un temps après le travail conduit pour prendre le temps d'évaluer cette évolution. Aucune forme spécifique n'était attendue.

La réussite sur cette composante impliquait que les candidats considèrent toutes les étapes de la consigne.

Pour rappel dans chacune des composantes, la dimension évaluative doit être nécessairement présente.

Les points d'appui des candidats

- L'engagement dans une préparation rigoureuse qui se traduit par un traitement méthodique du sujet en considérant bien l'aspect application de l'épreuve.
- Un effort de présentation de séquences et séances cohérentes laissant apparaître les notions, les compétences abordées et les activités des élèves.
- Une volonté de mettre en avant des objectifs, allant jusqu'à inclure l'évaluation pour les copies les plus réussies.
- Une capacité à mobiliser sa culture générale.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

L'épreuve considère la capacité du candidat à entrer dans une démarche pédagogique et didactique de réflexion appliquée à une discipline. Le candidat se doit :

- d'être attentif au cadre de l'épreuve, épreuve d'application, le travail demandé et réalisé par les élèves doit être clairement présent.
- En termes pédagogiques, le candidat doit clairement faire la distinction entre compétence et objectif en sachant les lier au programme de référence des exercices. Il a à considérer l'évaluation attendue ainsi que différentes formes d'évaluation.
- D'être attentif aux formulations des questions et savoir évaluer les attentes pour un élève selon le niveau de classe déterminé.
- En termes scientifiques, le candidat doit être en mesure de maîtriser les notions centrales structurant les thèmes des questions, les programmes ainsi que les démarches ou outils usuellement mobilisés au sein

des disciplines : lecture d'images, de documents, travail sur l'évènement, se repérer dans le temps et l'espace, ... Le vocabulaire courant de la discipline est tout aussi attendu.

- Le candidat peut également mentionner les liens avec les parcours éducatifs notamment le parcours citoyen.
- Ce qui est recherché est la cohérence du raisonnement produit par le candidat, sa capacité à exposer une démarche. La pluralité des approches est acceptée sans rechercher l'originalité pour l'originalité.
- La gestion du temps est essentielle pour s'assurer de pouvoir conduire l'ensemble des composantes de l'épreuve en considérant toutes les questions.
- La qualité de maîtrise de la langue est indispensable, tant dans la maîtrise orthographique et syntaxique que dans l'adaptation du niveau de langue. Il faut être vigilant à la cohérence de sa démonstration.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

Le candidat doit assimiler ce que représente une épreuve d'application en considérant bien la dimension mise en œuvre au sein d'une classe. L'objectif est d'arriver à décrire la construction de ses choix dans le cadre réglementaire du programme. Ces choix sont didactiques et pédagogiques. Le candidat se doit de les éclairer explicitement à partir de la définition des notions clés convoquées par le sujet et de la sélection des documents mobilisés dans une approche qui peut être croisée. La mise en activité des élèves pour l'apprentissage de connaissances et de compétences se doit également d'être explicite. La nature de la production, l'attitude des élèves, l'évaluation prévue, quelle que soit sa forme, sont à énoncer. Il ne faut pas oublier soit l'adaptation soit la différenciation que tout enseignant doit construire pour favoriser la réussite de chacun des élèves de sa classe.

Un professeur est toujours dans une position d'écoute, d'analyse de ce qu'il construit et de ce qu'il met en œuvre, cette dimension réflexive mérite d'être intégrée plus particulièrement dans les questions qui conduisent à des propositions de séances.

Pour ce qui concerne la discipline, il est important que le candidat entretienne sa culture générale et développe une connaissance des notions centrales de chacun des cycles de l'école. Il doit se familiariser avec les pratiques de classe et les démarches usuelles de la discipline. Il doit s'entraîner à identifier les différentes sources, les différents supports au cœur de la discipline.

Outre les connaissances fondamentales sur les grandes périodes ou les thèmes enseignés, **en histoire**, il se doit de maîtriser ce qu'est un acteur, un témoin, d'avoir une compréhension du travail sur l'évènement, une période, ce qui constitue une rupture. Plus globalement, il lui faut s'entraîner sur le rapport à la temporalité et les repères comme sur les sens des questions enseignées pour construire une culture générale des élèves. **Pour la géographie**, le rapport des sociétés à leur environnement, aux aménagements créés par leurs activités est le fondement de la démarche disciplinaire. Le candidat doit maîtriser ce qu'est un lieu, un territoire, un espace, des contraintes, des atouts, un acteur spatial. Comme science sociale de l'espace habité, il doit connaître le mécanisme de spatialisation et intégrer les différentes échelles d'analyse. Ce point est important même si à l'école élémentaire l'analyse de proximité, à hauteur d'homme, d'habitant, domine. **Pour l'EMC**, le candidat doit connaître les finalités de cet enseignement, ses composantes, les valeurs et principes qui sont travaillés comme la dimension spiralaire de cet enseignement. Ainsi, des définitions précises doivent être maîtrisées : laïcité, démocratie, République, liberté, égalité, fraternité, discrimination, dignité de la personne humaine. Pour les valeurs d'égalité et de liberté la maîtrise d'attributs de la valeur comme l'égalité en droits, sociale et la liberté de conscience, religieuse, d'expression notamment doivent aussi être maîtrisées. En termes de démarches la spécificité de l'EMC doit être prise en compte à savoir l'appui sur des situations concrètes, des pédagogies actives pour placer les élèves en situation d'acteur. Le candidat peut ainsi se saisir d'outils numériques, mobiliser les représentations des élèves, penser un travail de groupe, d'enquêtes, de débats. Il ne doit pas considérer que le jury attend un type spécifique de réponse ou de situation de mise en œuvre. Le candidat doit prendre conscience des liens qui existent entre l'EMC et les parcours éducatifs des élèves - parcours citoyen, éducatif de santé, d'éducation artistique et culturel – et les autres enseignements pour la construction de l'éducation à la citoyenneté.

Dans sa formation, le candidat doit acquérir une connaissance des programmes d'EMC celui encore en vigueur et celui mis en œuvre progressivement (celui mis en œuvre depuis un an devient exigible au concours) comme des principaux outils comme la Charte de la laïcité et les autres composantes du guide républicain.

Arts

1. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU SUJET

La commission nationale détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. Pour la session 2025, ont été retenues les composantes arts plastiques et éducation musicale.

L'épreuve a consisté à élaborer une fiche de séance en arts plastiques au cycle 2 (composante A) et à proposer une analyse critique d'une séance d'enseignement d'éducation musicale à l'école maternelle PS (composante B). Les deux sujets visaient à vérifier les connaissances disciplinaires du candidat, sa capacité à concevoir une séance pédagogique, à dégager et à faire une analyse critique à partir d'un corpus de documents. L'épreuve est notée sur 20 (chaque composante est notée sur 10). Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour la session 2025, la première partie, sujet A portait sur les arts plastiques – Cycle 2 –

Les candidats sont invités à élaborer une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet : la narration et le témoignage par les images.

Quatre documents constituent le dossier documentaire :

Document n° 1 :

Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance.

Document n° 2 :

Contraintes didactiques et pédagogiques.

Document n° 3 :

Claude REYT, *Les arts plastiques à l'école*. Paris, Armand Colin, 1998, p. 59.

Document n° 4 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)

Arts plastiques – Compétences travaillées. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

La conception de préparation peut se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il est attendu du candidat, que sa copie fasse état, pour les deux composantes, d'une **réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion**.

La seconde partie, composante B, univers sonores – Cycle 1

Les candidats sont invités à réaliser l'analyse critique d'une séance destinée à une classe de petite section, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les points de programme suivants :

- jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive et artistique

Le dossier documentaire comporte quatre documents.

Document n° 1 :

Chanson traditionnelle, *Un canard à dit a sa cane*. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ.

Document n° 2 :

Fiche de préparation à analyser.

Document n° 3 :

La Danse chez les petits et tout-petits, CYCLE 1. Comptines & jeux chantés dansés, Inspection académique Moselle, Académie de Nancy-Metz (extraits).

Document n° 4 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages premiers (cycle 1), BOENJS n°25 du 24 juin 2021 (extraits).

Cet ensemble invite les candidats à adopter une posture réflexive à partir d'une proposition de séance incluant une chanson et différents documents. Il est attendu du candidat de s'interroger sur les modalités de construction de compétences et d'acquisition de connaissances relatives à :

- une approche vocale adaptée à des jeunes enfants ;
- une approche motrice (ronde dansée).

NB : sur les 2 composantes du sujet, les œuvres (dont les œuvres du corpus) sont très peu analysées par les candidats. De fait, les notions ne sont pas toujours relevées et les propositions d'apprentissage en pâtissent.

2. ATTENDUS DE CORRECTION ET COMPETENCES VERIFIEES CHEZ LES CANDIDATS

Les compétences évaluées :

Compétence 1 - S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée.

Compétence 2 - Analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances et compétences pédagogiques et didactiques.

Compétence 3 - Mobiliser une culture pour construire l'argumentation.

Compétence 4 - Maîtriser l'écrit et sa mise en forme (axes incontournables introduction / développement / conclusion) pour servir une démonstration.

La correction prend en compte la polyvalence du professeur des écoles et non l'expertise d'un domaine. Il est attendu du candidat une analyse critique de la séance d'apprentissage, prenant en compte une approche sensible et une acquisition de connaissances.

Cette épreuve écrite demande également aux candidats de faire appel à des compétences transversales : structurer et organiser son propos, articuler de façon cohérente sa réflexion. Il est attendu simultanément qu'ils maîtrisent des contenus disciplinaires et didactiques et qu'ils proposent des pistes d'amélioration possibles pour une mise en œuvre pertinente (points forts et points faibles).

Devaient apparaître clairement dans les copies :

- l'articulation entre les documents, par sujet, et leur bonne compréhension pour organiser leur argumentaire (se servant de tout en partie des documents, en indiquant ses choix) ;
- les compétences visées et travaillées pour les élèves ;
- les différentes étapes relevant de la didactique et de l'enseignement.

3. Points d'appui et conseils aux candidats

Certaines copies témoignent d'une gestion déséquilibrée du temps accordé pour traiter de manière équilibrée les deux parties du sujet. Des candidats qui ont manqué de temps pour conclure ou pour finaliser les 2 composantes.

Une analyse critique doit dépasser un énoncé "à charge ou à décharge". Il est attendu du candidat une capacité à dégager une problématique et à construire des propositions cohérentes avec celle-ci.

La structuration de l'écrit (introduction/développement/conclusion) doit apparaître clairement pour chacun des sujets. Le jury regrette encore des développements sans introduction ou conclusion.

Les objectifs et les compétences doivent être clairement énoncés afin de témoigner la capacité à articuler les programmes d'enseignement et les situations d'apprentissage proposées.

Il est attendu des candidats une réelle exploitation des œuvres et des documents du corpus. Ainsi, le jury conseille de produire une analyse de ces derniers afin de les situer justement dans la séance ou séquence proposée.

Les correcteurs ont relevé que les notions en arts plastiques et en éducation musicale n'étaient pas toujours identifiées et parfois définies de façon approximative. Une bonne maîtrise du vocabulaire spécifique qui s'y rapporte permet aux candidats de gagner en pertinence et en précision dans leur propos. Le sujet proposé permettait aux candidats de faire valoir leur capacité à mettre en situation d'apprentissage les élèves. Les bonnes copies sont celles qui mettent les élèves en démarche de création et font montre d'une pédagogie de projet.

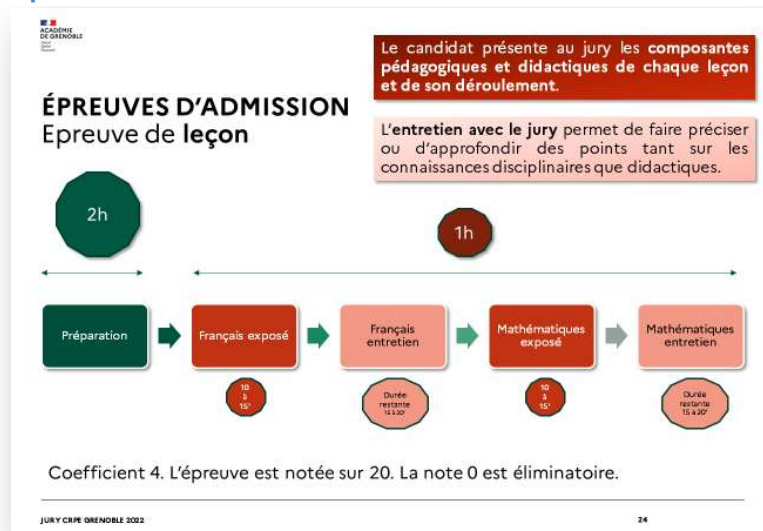
Une ouverture au parcours d'éducation artistique et culturelle (trop peu mentionné) ou à ce qui relève de l'interdisciplinarité serait bienvenue. Les candidats qui ont su inscrire leurs propositions en l'articulant avec le PEAC ont pu développer des propositions enrichies et valorisées par le jury.

Les candidats utilisant un tableau pour la proposition de séance, doivent bien le construire en faisant apparaître leur argumentation et la compréhension des enjeux. Le tableau ne peut se résumer à une concaténation trop simplifiée, d'éléments extraits des documents.

Analyse des épreuves d'admission

Épreuve de leçon

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve de leçon constitue l'un des moments clés du concours d'entrée dans le professorat des écoles. Elle vise à évaluer les compétences professionnelles du candidat à concevoir, expliciter et analyser une séance d'enseignement en français et en mathématiques, disciplines fondamentales de l'école primaire.

Le candidat dispose de deux heures de préparation pour élaborer une séance par discipline, en lien avec des sujets relevant chacun d'un cycle distinct. Ces séances doivent être construites à partir des indications fournies dans l'intitulé du sujet, mais également clairement situées dans l'année scolaire (période, moment dans la séquence, niveau d'acquisition attendu). Le type de séance demandée par le jury – découverte, structuration ou remédiation – doit être identifié avec précision, car il oriente fortement la nature des objectifs, des démarches et des supports à mobiliser. Ne pas discerner cette dimension constitue un risque majeur d'inadéquation au sujet.

Chaque sujet est accompagné d'un dossier documentaire composé de trois à quatre documents : extraits de manuels, productions d'élèves, éléments de programmes, supports d'enseignement, etc. Ces documents ne sont pas à plaquer tels quels, mais à intégrer de manière pertinente dans la construction des séances.

L'épreuve, d'une durée totale d'une heure, se compose de deux temps :

1. un exposé de 15 minutes maximum, durant lequel le candidat présente pour chaque sujet le scénario pédagogique, les objectifs d'apprentissage, les choix didactiques effectués, les supports mobilisés, et les modalités d'organisation de la classe.
2. Un entretien de 15 minutes avec le jury, durant lequel les membres peuvent revenir sur certains aspects, interroger les fondements didactiques, apprécier la cohérence des choix ou proposer des ajustements de séance. Cet échange vise à évaluer la souplesse intellectuelle et la posture professionnelle du candidat.

Le candidat gère librement son temps au sein de chaque partie, dans le respect strict des durées imposées.

L'épreuve se déroule dans un ordre fixe : d'abord le français, puis les mathématiques. Chaque discipline est traitée sur une durée de 30 minutes, comprenant à chaque fois un exposé oral de 15 minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury dans le temps restant. Ainsi, pour le français comme pour les mathématiques, la totalité de chaque séquence (exposé + échange) ne doit en aucun cas dépasser 30 minutes.

Il appartient donc au candidat de bien maîtriser la gestion de son temps d'exposé afin que l'entretien puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Ce cadrage contribue à garantir l'équité entre les candidats et à maintenir un rythme soutenu, conforme à l'organisation du concours.

Chaque partie est notée sur 10, pour une note finale sur 20, coefficient 4. Toute note égale à 0 est éliminatoire.

Conseils pour la préparation

La préparation de cette épreuve doit s'enraciner dans une fréquentation réelle du terrain. Il ne s'agit pas seulement de connaître les programmes ou les démarches types, mais d'avoir observé des élèves en situation, analysé des productions, identifié les écarts de performance et les formes d'accompagnement à mobiliser.

L'analyse de travaux d'élèves, en particulier, est un outil décisif : elle permet de repérer les erreurs récurrentes, de différencier entre mécompréhension, difficulté conceptuelle ou automatisme non installé. Cette analyse fonde une préparation solide à la gestion de l'hétérogénéité et à la mise en œuvre des adaptations.

Les guides pédagogiques publiés par le ministère depuis 2018 en français et en mathématiques constituent des références centrales. Fondés sur les résultats de la recherche, ils offrent des repères de progressivité, de structuration des apprentissages et d'analyse didactique. Ils doivent être lus, annotés, croisés avec les programmes, les repères de progression et les attendus de fin de cycle. Leur maîtrise constitue un socle indispensable.

Enfin, une veille régulière sur les publications d'Éduscol, les circulaires et les évolutions curriculaires est recommandée. Elle permet d'inscrire sa réflexion dans les orientations actuelles de l'École et de mieux saisir les exigences de l'épreuve.

Français

Pistes d'amélioration pour les candidats

Cette épreuve ne tolère aucune forme d'improvisation. Mais l'inverse est tout aussi risqué : réciter un déroulé standard, plaqué sans lien réel avec les attendus du sujet, conduit souvent à un traitement superficiel ou hors propos. Ce qui est évalué, ce n'est pas la récitation d'un « modèle de séance », mais la capacité à construire une réponse contextualisée, cohérente et argumentée, à partir d'un sujet singulier, situé dans une progression d'apprentissage réelle.

Lors de l'exposé, le candidat est attendu sur sa capacité à décrypter précisément les attendus du sujet, à identifier le type de séance demandé (séance de découverte, de structuration ou de remédiation), et à y répondre par une proposition rigoureuse, à la fois claire et fonctionnelle. Une des faiblesses récurrentes observées en 2025, comme les années passées, est l'incapacité de certains candidats à adapter leur réponse au type de séance ou au niveau d'enseignement proposé. Par exemple, en période 1 de petite section, il serait hors de propos d'attendre des élèves un retour métacognitif sur les apprentissages réalisés. À l'inverse, une séance de remédiation en cycle 3 doit montrer une connaissance des difficultés typiques des élèves et proposer des dispositifs ciblés.

Les meilleurs candidats démontrent une maîtrise fine des enjeux didactiques : ils identifient les obstacles possibles à l'apprentissage, anticipent les besoins de différenciation, articulent objectifs, supports et tâches. Ils construisent une séance structurée et réaliste, intégrant avec discernement les documents du corpus, qu'ils mobilisent non comme une illustration décorative, mais comme des leviers réels pour les apprentissages. Cette capacité à exploiter intelligemment les ressources proposées fait partie intégrante de l'évaluation.

L'entretien permet au jury de mesurer la réflexivité professionnelle du candidat. Ce dernier est invité à entrer dans un véritable dialogue, à écouter, ajuster, parfois faire évoluer sa proposition. La rigidité ou l'absence d'analyse distanciée constituent des freins majeurs à l'évaluation positive de cette épreuve. À l'inverse, un candidat capable de réinterroger ses choix, de reconnaître une approximation, de proposer une alternative, fait preuve des qualités professionnelles attendues d'un enseignant.

Enfin, la qualité de la langue, tant du point de vue de la syntaxe que de la précision du vocabulaire, demeure un critère transversal et décisif. Une expression claire, professionnelle, sans approximation, est attendue tout au long de l'épreuve. Elle conditionne non seulement la compréhension du propos, mais aussi la crédibilité de la posture enseignante.

Conseils de préparation de l'épreuve

Cette épreuve nécessite une confrontation avec la réalité de la classe, à travers des observations in vivo. La préparation de l'épreuve de leçon ne peut se limiter à l'accumulation de savoirs théoriques ou à la mémorisation de déroulés-types. Elle exige une entrée progressive dans la complexité du métier d'enseignant, à travers une confrontation concrète au réel de la classe, une appropriation critique des ressources professionnelles et une capacité à articuler les dimensions didactiques, pédagogiques et institutionnelles.

1. Fréquentation régulière du terrain scolaire

L'observation de séances effectives en classe, notamment en maternelle pour les candidats peu familiers de ce niveau, constitue un levier incontournable. Il ne s'agit pas uniquement de repérer des pratiques, mais de les analyser : quels gestes professionnels sont mobilisés ? Quels supports sont utilisés ? Quelles réponses sont données aux erreurs ou aux difficultés des élèves ? Cette observation permet de mieux saisir la progressivité des apprentissages, la gestion du groupe classe, l'usage des supports, et le positionnement de l'enseignant dans l'interaction pédagogique.

2. Analyse fine des travaux d'élèves

L'une des attentes majeures du jury concerne la capacité des candidats à mobiliser des exemples concrets d'erreurs d'élèves, à en analyser les causes (erreurs de stratégie, méconnaissances lexicales, confusion de concepts, etc.) et à en tirer des conséquences sur la conception des séances. Cette compétence permet de penser des dispositifs différenciés et adaptés à l'hétérogénéité, y compris en cycles 1 et 2. Elle fonde également une posture réflexive nécessaire pour ajuster les pratiques.

3. Lecture approfondie des textes officiels et des ressources nationales

La maîtrise des programmes des trois cycles, des repères de progression, des attendus de fin de cycle, ainsi que des circulaires est indispensable. Ces textes offrent les cadres structurants des apprentissages et orientent les choix didactiques. La connaissance des priorités nationales en matière de maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est également attendue.

4. Appropriation des guides pédagogiques publiés par le ministère

Depuis 2018, les guides "Pour enseigner" en français et en mathématiques constituent des ressources majeures. S'appuyant sur les acquis de la recherche et les comparaisons internationales, ils proposent une approche structurée des apprentissages, des repères pour concevoir des séquences et des séances, et des exemples de pratiques efficaces. Ils permettent d'ancrer la préparation de l'épreuve dans une démarche outillée et réaliste. Leur connaissance fine est particulièrement valorisée par le jury.

5. Mobilisation de ressources complémentaires en didactique et en psychologie du développement

La lecture d'ouvrages de didactique disciplinaire, de travaux en sciences cognitives ou en psychologie de l'enfant (en particulier sur le développement langagier, la construction du nombre, la compréhension en lecture, etc.) renforce la solidité des propositions du candidat. Elle permet également de mieux saisir les spécificités des

différents cycles, notamment les enjeux particuliers du cycle 1 (attention conjointe, rituels, activité langagière continue, etc.).

6. Entraînement à la formulation orale et à l'interaction professionnelle

Enfin, une attention spécifique doit être portée à la qualité de l'expression orale. La clarté du discours, la précision lexicale, la capacité à argumenter et à reformuler sont déterminantes lors de l'échange avec le jury. Il est recommandé de s'exercer à l'oral régulièrement, seul ou en groupe, en se mettant dans des conditions proches de celles du concours. Cette pratique favorise la prise de recul sur sa proposition et la gestion sereine du temps imparti.

Le guide « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle »



L'enrichissement lexical implique un enseignement explicite et dirigé de cet apprentissage avec des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation de vocabulaire et d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte ou de leur morphologie. L'un des défis de l'enseignement du vocabulaire se situe dans cet équilibre qu'il faut trouver entre la compréhension des mots en contexte et la réutilisation efficace des mots appris en dehors du contexte d'apprentissage.

Le guide « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle »



Dès l'école maternelle, l'élève doit développer des habiletés langagières et cognitives pour entrer efficacement dans l'apprentissage formel de la lecture-écriture au cours préparatoire (CP).

La conscience phonologique, la reconnaissance des lettres et la découverte du principe alphabétique sont des prédictors de la réussite ultérieure en lecture-écriture.

Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP »



La lecture et l'écriture sont des activités complexes qui mobilisent un nombre important de connaissances et de capacités ou opérations cognitives. Les travaux de la recherche orientent vers les meilleures démarches à adopter pour un apprentissage conjuguant déchiffrement et compréhension. Cette édition a été revue afin de prendre en compte les retours enregistrés à partir d'une année de pratique et d'apporter des clarifications supplémentaires sur un certain nombre de points.

Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 »



Au CE1, il va être demandé aux élèves de lire avec aisance dans tous les domaines d'enseignement. Il est donc nécessaire de s'assurer des acquis en fluence. Cet ouvrage, dans la continuité du guide pour le CP, précise comment les apprentissages doivent être conduits en CE1 pour consolider et développer les compétences en lecture et en écriture.

Le guide « La compréhension au cours moyen »



A la fin du cycle 2, l'élève sait déchiffrer, mais n'accède pas pour autant au sens de tous les textes qui lui sont soumis. L'enjeu des apprentissages en classes de CM1 et CM2 réside dans l'enseignement des mécanismes de la compréhension qui demeurent source de questionnement. Prenant appui sur les apports de la recherche internationale et les compétences nécessaires à la compréhension orale et écrite, ce guide apporte un éclairage sur les processus cognitifs à l'œuvre dans la compréhension et sur les démarches didactiques et pédagogiques à privilégier.

[mise à jour avril 2022]

Mathématiques

Points d'appui des candidats

Les meilleures prestations à l'épreuve de leçon en mathématiques présentent des caractéristiques communes, qui constituent autant de repères pour la préparation des candidats. Le jury valorise les propositions structurées, fondées sur une réelle compréhension des objectifs d'apprentissage et sur une capacité à articuler théorie et pratique dans une logique d'enseignement explicite et progressive.

Les exposés les plus réussis intègrent systématiquement une problématisation claire, situant la séance dans un objectif d'apprentissage explicite et pertinent. La structuration des phases (mise en activité, institutionnalisation, évaluation) est nette et justifiée. Le candidat mobilise des apports didactiques solides, en lien avec les concepts mathématiques travaillés (ordre, quantité, fraction, mesure, etc.) et les démarches pédagogiques efficaces identifiées dans la recherche (étayage, structuration progressive, verbalisation, etc.). Il convoque, avec justesse, les programmes, les repères de progression et les guides pédagogiques du ministère, notamment ceux relatifs à l'enseignement du calcul, des grandeurs ou de la résolution de problèmes.

La capacité à anticiper les erreurs des élèves, à proposer des aides adaptées et à différencier les parcours d'apprentissage constitue un indicateur fort de professionnalité. De même, la présence d'étapes d'explicitation, de modalités d'évaluation intégrées à la séance (diagnostique, formative ou sommative selon le type de séance), de supports concrets (fichiers, outils visuels, manipulations), ainsi que de prolongements possibles (ritualisation, tâches transférables, remédiation) est systématiquement relevée dans les prestations solides.

Lors de l'entretien, le jury est attentif à la cohérence globale de la séance : son insertion dans une séquence, la clarté des consignes prévues pour les élèves, la maîtrise du langage mathématique, la rigueur du raisonnement. Il apprécie que le candidat soit capable de justifier ses choix didactiques, de revenir sur les obstacles identifiés, et de proposer, le cas échéant, des aménagements.

L'élaboration d'une trace écrite claire, pertinente au regard des contenus visés (leçon, schéma, affichage collectif, carnet de réussites...) et adaptée au niveau des élèves, est également valorisée. Elle manifeste la capacité à penser la consolidation des apprentissages au-delà de la seule séance.

Enfin, la mobilisation des ressources institutionnelles (programmes, Eduscol, guides de la DGESCO, banques de situations de référence) est un attendu explicite. La connaissance des documents d'accompagnement constitue une base sur laquelle s'appuient les interrogateurs pour évaluer la crédibilité professionnelle du candidat.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Les candidats sont attendus sur un exposé rigoureux, structuré et intelligemment articulé, qui témoigne d'une compréhension fine des enjeux didactiques et pédagogiques liés à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. Les prestations les plus convaincantes présentent une progression claire des idées, une justification solide des choix opérés et une réelle capacité d'analyse réflexive.

Les candidats qui réussissent à convaincre le jury sont ceux qui ancrent leurs propositions dans une double connaissance : celle du développement de l'enfant et celle des savoirs mathématiques en jeu. Ils montrent qu'ils savent adapter leur démarche aux possibilités cognitives des élèves selon leur âge, leur cycle et la période de l'année. Ils mobilisent à bon escient les apports de la didactique des mathématiques (notions d'étayage, de contrat didactique, d'obstacles épistémologiques, etc.) et font preuve d'une bonne maîtrise des concepts fondamentaux à enseigner.

Un vocabulaire professionnel précis est attendu. Il ne s'agit pas seulement d'employer des termes techniques, mais de donner du sens aux concepts mathématiques abordés, en les inscrivant dans une dynamique d'apprentissage compréhensible pour l'élève. Cette dimension de médiation du savoir est essentielle.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à la capacité du candidat à exploiter les documents du sujet. Les meilleurs exposés montrent comment ces ressources (travaux d'élèves, extraits de manuels, fiches de positionnement, extraits de programmes) sont mises en relation, hiérarchisées, et intégrées de manière cohérente dans la séance. Cette capacité à tisser des liens entre les documents, à les analyser, et à en tirer des conséquences pédagogiques concrètes constitue un indicateur fort de maturité professionnelle.

Enfin, l'exposé n'est pas isolé : il doit préparer un échange ouvert avec le jury, capable de prolonger ou d'interroger les choix présentés. Les candidats doivent donc concevoir leur présentation comme une proposition argumentée, mais non figée, ouverte à la discussion et à l'ajustement.

Conseils de préparation de l'épreuve

La réussite à l'épreuve de leçon en mathématiques repose autant sur la solidité des connaissances disciplinaires et didactiques que sur la qualité de la communication orale et la capacité à tenir une posture professionnelle claire et argumentée.

Il est recommandé aux candidats de s'entraîner régulièrement à l'oral, dans des conditions proches de celles du concours, avec minutage, support papier, et, si possible, mise en situation devant un ou plusieurs pairs. La gestion du temps est une compétence-clé : parler trop vite ou trop lentement nuit à la lisibilité de l'exposé. Le stress tend à accélérer le débit, à augmenter le volume sonore ou à désorganiser le propos. S'enregistrer à l'oral puis s'écouter avec un regard critique, seul ou avec un formateur, permet de repérer les points de vigilance : articulation, clarté, rythme et qualité du vocabulaire professionnel utilisé.

Sur le plan des contenus, les guides pédagogiques pour les fondamentaux publiés par le ministère restent une ressource incontournable. Le guide "Enseigner les nombres à l'école" ou celui sur la résolution de problèmes proposent des progressions, des démarches d'enseignement explicites, des exemples concrets de tâches et des analyses d'erreurs. Ces documents permettent aux candidats de fonder leur séance sur des références stabilisées, tout en développant une approche réflexive sur les choix effectués.

Au-delà de ces guides, la fréquentation régulière des documents d'accompagnement officiels (programmes, repères de progression, fiches Eduscol) est indispensable. Ils fournissent le cadre de référence attendu par le jury, et permettent de situer avec justesse les apprentissages dans la progression du cycle.

Il est également utile de travailler à partir de sujets réels, d'analyser les corpus documentaires proposés et de s'entraîner à construire des séances en tenant compte du niveau, de la période et du type de séance demandé (découverte, structuration ou remédiation). Cette analyse doit inclure l'identification des obstacles didactiques et la mise en place de dispositifs différenciés, en lien avec les possibles des élèves.

Enfin, les candidats gagneront à cultiver une attitude professionnelle d'écoute, de recul et d'ajustement : l'oral n'est pas l'exposé d'un modèle figé, mais l'expression d'un raisonnement pédagogique argumenté, prêt à être discuté et ajusté dans le cadre du dialogue avec le jury.

Le guide pour enseigner la construction du nombre à l'école maternelle



Ce guide porte sur un des objets fondamentaux des premiers outils mathématiques : la construction du nombre. Il s'adresse aux enseignants comme aux formateurs. Son objectif est de faire connaître les derniers éléments de la recherche en didactique des mathématiques, notamment sur la pluralité des processus en jeu dans la construction du nombre à l'école maternelle. Il propose des situations variées, structurées et progressives pour une mise en œuvre pragmatique en classe.

Le guide « Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP »



Ce guide s'appuie sur des analyses didactiques et les résultats de la recherche. Les chapitres se centrent sur des domaines tels que les deux systèmes de numération à enseigner en cours préparatoire, les différents modes de calcul, l'enseignement de la résolution de problèmes arithmétiques. D'autres thèmes sont traités, qui éclairent les pratiques d'enseignement, comme l'utilisation du matériel en classe ou la place du jeu dans l'apprentissage des nombres.

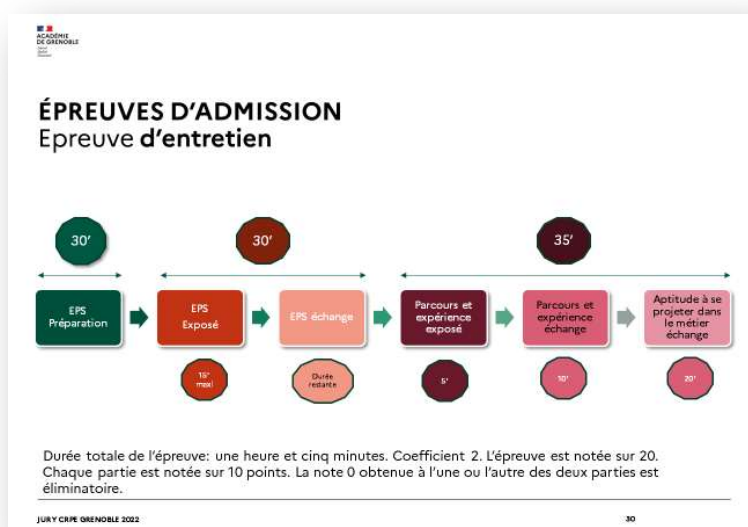
Le guide « Résolution de problèmes » - Cours moyen



Ce guide rappelle des éléments issus de la recherche permettant de nourrir la réflexion pour construire un enseignement de la résolution de problèmes plus efficace. Il donne de nombreux exemples de problèmes (plus de 200) que les élèves de cours moyen doivent apprendre à résoudre, ainsi que des stratégies et procédures qu'ils doivent acquérir pour y parvenir. Il propose aussi des exemples concrets de mise en œuvre de séquences et de séances d'enseignement permettant de renforcer les compétences des élèves.

Épreuve d'entretien

Rappel du déroulé de l'épreuve



EPS

Présentation de l'épreuve

Cette première partie de l'épreuve, d'une durée de 30 minutes, est consacrée à l'éducation physique et sportive. Elle évalue la capacité du candidat à concevoir une situation d'apprentissage en EPS, en s'appuyant sur les programmes, les connaissances scientifiques relatives au développement de l'enfant, ainsi que sur les enjeux éducatifs et sociaux de la discipline à l'école.

Le sujet proposé par le jury comprend systématiquement :

- un contexte d'enseignement clairement identifié (cycle, niveau de classe),
- un objectif d'acquisition, formulé comme un attendu de fin de cycle (élémentaire) ou un objectif d'apprentissage (maternelle),
- un constat pédagogique, décrivant souvent une situation dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle,
- et une question centrale posée au candidat, qui constitue le cœur de la problématique à traiter. Des éléments extraits des programmes ou des documents d'accompagnement sont joints au sujet pour guider la réflexion.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation, à l'issue desquelles il présente une proposition de situation(s) d'apprentissage dans un exposé de 15 minutes maximum. À partir du contexte fourni, il identifie ou choisit l'activité physique ou artistique support (dans les activités physiques scolaires de l'élémentaire ou les expériences corporelles de la maternelle), et construit une réponse didactique et pédagogique cohérente.

L'entretien avec le jury (environ 15 minutes) permet d'approfondir plusieurs dimensions de la prestation :

- les connaissances du développement et de la psychologie de l'enfant,
- la prise en compte de la sécurité des élèves,
- la capacité à inscrire la situation dans une programmation annuelle ou dans une séquence cohérente,
- la maîtrise des enjeux spécifiques de l'EPS à l'école, en termes de formation de la personne, de développement moteur, de coopération et de socialisation,

- et le niveau d'engagement personnel du candidat dans les activités physiques (pratiques personnelles, encadrement, animation).

Le jury attend une proposition structurée, ancrée dans la réalité des pratiques scolaires, et appuyée sur les programmes en vigueur. La clarté de l'exposé, la pertinence des choix d'activité et de démarche pédagogique, ainsi que la capacité à argumenter dans une logique professionnelle, sont autant de critères valorisés.

Points d'appui des candidats

Les prestations les plus solides en EPS présentent une structure claire de l'exposé et une capacité à formuler une hypothèse didactique pertinente face à la situation d'apprentissage décrite dans le sujet. Les candidats parviennent à analyser le contexte proposé (niveau de classe, difficulté rencontrée, objectif visé) et à formuler une réponse qui s'inscrit dans une logique d'enseignement progressive et adaptée aux élèves.

Un point fort fréquemment observé concerne l'engagement des candidats dans un véritable échange professionnel lors de l'entretien. Ils font preuve d'écoute, d'ouverture et s'efforcent de mobiliser leurs connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques pour répondre de manière argumentée aux sollicitations du jury.

La capacité à identifier un champ d'apprentissage cohérent avec la problématique, à justifier le choix d'une activité physique support, et à proposer une ou plusieurs situations d'apprentissage porteuses de sens pour les élèves constitue également un appui fréquent. Les candidats qui réussissent à intégrer la question de la sécurité, à anticiper l'étayage nécessaire selon le développement moteur de l'enfant et à inscrire leur réponse dans une programmation de cycle ou une progression annuelle réaliste, sont valorisés.

Enfin, la qualité du langage professionnel, la précision du vocabulaire disciplinaire et la capacité à convoquer les ressources institutionnelles (programmes, repères de progression, attendus de fin de cycle) participent pleinement à la crédibilité de la proposition.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Exposé

De nombreux candidats n'utilisent pas l'intégralité des 15 minutes qui leur sont allouées pour l'exposé. Or, l'usage plein et maîtrisé de ce temps constitue un indicateur de préparation sérieuse et de structuration de la pensée pédagogique. Il est donc attendu des candidats qu'ils développent une réponse construite, argumentée, et centrée sur la problématique posée.

L'enjeu principal réside dans la compréhension fine des attendus du sujet : les candidats doivent expliciter ce que les élèves doivent apprendre, et non se contenter de formules vagues ou de reformulations des programmes. Il leur revient de traduire les enjeux d'apprentissage dans leurs propres mots, avec précision et clarté.

Les candidats doivent être en capacité de formuler des hypothèses plausibles sur les difficultés des élèves, en s'appuyant sur une analyse du développement psychomoteur et des obstacles typiques rencontrés dans l'activité. Ces hypothèses doivent déboucher sur des propositions didactiques adaptées, en lien avec le niveau et l'âge des élèves.

Les situations d'apprentissage proposées doivent viser une pratique effective importante, intégrant différents rôles selon l'activité (pratiquant, observateur, chorégraphe, arbitre, etc.) et permettant des apprentissages structurés. Les consignes doivent être claires, les objectifs lisibles et les outils utilisés cohérents avec l'âge des élèves.

Une prise en compte explicite de la sécurité, dans ses dimensions active, passive et affective, est attendue. Les candidats sont également invités à établir des liens concrets avec les parcours éducatifs, en particulier le parcours citoyen et le parcours de santé, et à inscrire leur proposition dans les logiques du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Entretien

Lors de l'entretien, les réponses doivent être directes, claires et argumentées, témoignant d'une compréhension solide des enjeux éducatifs et didactiques de l'EPS. Le jury attend une maîtrise des principes fondamentaux qui sous-tendent les champs d'apprentissage, ainsi qu'une capacité à les transposer dans des choix d'enseignement pertinents.

La sécurité doit être traitée avec rigueur, non seulement sur le plan de la vigilance pédagogique, mais aussi dans la connaissance des textes réglementaires et des protocoles institutionnels en vigueur.

Un élément déterminant est la capacité du candidat à faire évoluer ses propositions, en mobilisant des variables didactiques pour adapter la tâche (simplification ou complexification) selon la diversité des élèves.

Enfin, une vision large et cohérente de l'EPS est attendue : les candidats doivent pouvoir mobiliser leurs connaissances au-delà de l'APSA traitée, penser une programmation équilibrée sur le cycle, et inscrire leur propos dans une logique de formation de l'élève dans toutes ses dimensions — motrices, sociales, cognitives et civiques.

Conseils de préparation de l'épreuve

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent articuler des connaissances théoriques solides avec une compréhension fine des réalités de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. Cela suppose un travail préparatoire à plusieurs niveaux.

Il est d'abord indispensable de maîtriser les fondamentaux de la pédagogie et de la didactique de l'EPS, en lien avec les quatre champs d'apprentissage définis par les programmes. Une attention particulière doit être portée aux activités physiques scolaires couramment pratiquées, ainsi qu'à la manière dont elles peuvent être mises en œuvre selon les cycles et les contextes.

Ce travail passe aussi par une réflexion personnelle sur les enjeux éducatifs de l'EPS, en lien avec le socle commun, les parcours éducatifs (santé, citoyen) et la formation globale de l'élève. La capacité à inscrire sa démarche dans une programmation d'équipe cohérente constitue un marqueur de maturité professionnelle apprécié du jury.

Les temps de stage ou d'observation sont à mobiliser pleinement. Ils permettent de construire des repères concrets sur les pratiques effectives d'enseignement, la gestion des groupes, les dispositifs de sécurité, ou encore la posture professionnelle attendue dans le cadre d'un enseignement d'EPS. Il est conseillé d'analyser sa propre pratique, mais aussi d'échanger avec des enseignants, des formateurs ou des conseillers pédagogiques pour enrichir son approche.

La préparation doit aussi intégrer des connaissances précises sur le développement moteur, physiologique et psychologique des élèves aux différents âges. Ces éléments permettent d'adapter les situations d'apprentissage, de mieux comprendre les obstacles rencontrés et d'élaborer des hypothèses didactiques crédibles.

Enfin, une mise en situation orale régulière, avec gestion du temps, structuration du discours et travail sur le langage professionnel, est fortement recommandée. Le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure d'exposer clairement une proposition, d'en justifier les choix, et d'ajuster leurs réponses dans le cadre d'un dialogue argumenté et serein.

Motivation et situations professionnelles

Présentation de l'épreuve

Cette seconde épreuve orale d'admission, d'une durée totale de 35 minutes, se compose de deux sous-parties complémentaires qui permettent au jury d'apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles, à en comprendre les attendus et à faire preuve de discernement professionnel.

1. Une première sous-partie est consacrée à la présentation du parcours et des motivations du candidat.

Elle permet au jury d'évaluer la connaissance que le candidat a du métier et son engagement dans une démarche de formation et de professionnalisation.

Le candidat est invité à présenter de manière synthétique son parcours de formation et d'expériences, y compris les éventuels stages, engagements associatifs, expériences personnelles ou professionnelles significatives. Il s'agit ici de faire émerger une motivation construite et réfléchie, fondée sur une vision du métier, une conscience de ses exigences et une volonté d'agir dans le cadre des missions de l'école. Le jury est attentif à la cohérence du propos, à la capacité à faire des liens entre parcours et projet professionnel, et à exprimer une vision humaniste et éclairée de l'école.

2. Une deuxième sous-partie est structurée autour de deux mises en situation professionnelle.

Cette séquence vise à apprécier le positionnement du candidat face à des problématiques professionnelles concrètes.

- La première situation est liée à l'enseignement et à la classe. Elle porte sur des enjeux comme la gestion de la diversité des élèves, la conduite de l'enseignement explicite, la posture professionnelle, l'évaluation, le climat scolaire ou encore l'usage du numérique pédagogique. Le jury attend une réaction construite, argumentée, qui s'appuie sur des références institutionnelles, des connaissances issues de la formation et une compréhension des enjeux pédagogiques et didactiques.
- La seconde situation concerne la vie scolaire ou le fonctionnement de l'école. Elle engage le candidat à se positionner dans des situations collaboratives, relationnelles ou éthiques, par exemple dans la relation avec les familles, la participation à une équipe éducative, la gestion d'un incident ou d'un signalement, ou la mise en œuvre de dispositifs inclusifs. Le jury évalue ici la capacité à travailler en équipe, à mobiliser les ressources de l'école et à agir dans le respect des valeurs de la République.

Dans les deux situations, le candidat doit manifester une connaissance et une adhésion aux principes fondamentaux du service public, notamment :

- le principe de laïcité,
- la neutralité et le devoir de réserve,
- la lutte contre toutes les formes de discrimination,
- la promotion active de l'égalité,
- et la protection de l'intérêt de l'enfant, au cœur de la mission éducative.

L'épreuve valorise une posture éthique, réfléchie et responsable, ainsi que la capacité à s'exprimer avec clarté, rigueur et professionnalisme, dans une logique d'appropriation progressive des attendus du métier.

Points d'appui des candidats

Présentation du parcours et des motivations

Le jury valorise tout particulièrement les candidats capables de problématiser leur parcours avec authenticité, en évitant une présentation strictement linéaire ou purement descriptive. L'exposé gagne en consistance lorsqu'il établit des liens réfléchis entre les expériences vécues et les attendus du métier, en appui sur le référentiel de compétences professionnelles.

Sont appréciées les prises de recul lucides sur les expériences de stage, les engagements associatifs ou les reconversions, ainsi que la capacité à projeter ces éléments dans une perspective professionnelle concrète. Les candidats qui incarnent leur discours et qui font preuve d'une connaissance solide des missions de l'école, de l'organisation du système éducatif et des enjeux contemporains du service public (école inclusive, valeurs de la République, équité territoriale, continuité pédagogique, etc.) sont valorisés. La sincérité du propos, alliée à une capacité d'introspection, est un marqueur fort de la maturité professionnelle attendue. Les candidats qui savent

évoquer les difficultés possibles du métier, sans se dévaloriser, mais en témoignant d'une conscience professionnelle en construction, sont également reconnus.

Situations professionnelles – enseignement et vie scolaire / valeurs de la République

Les candidats les plus solides sont ceux qui, face à une situation donnée, parviennent à identifier clairement les enjeux professionnels ou éthiques qu'elle soulève, et à mobiliser des références réglementaires, institutionnelles ou pédagogiques pour y répondre.

La capacité à relier une situation à une ou plusieurs valeurs de la République, à en donner une définition rigoureuse, puis à en proposer des mises en œuvre concrètes dans le quotidien professionnel est particulièrement valorisée. Les candidats qui montrent une connaissance précise des priorités actuelles de l'École (égalité entre les filles et les garçons, inclusion, lutte contre les discriminations, laïcité, engagement citoyen, etc.) se distinguent, surtout lorsqu'ils savent articuler ces orientations avec des actions ou postures pédagogiques concrètes. Enfin, la qualité de l'argumentation, la justesse du ton et la capacité à adopter une posture de jeune professionnel responsable et réflexif font partie des critères positivement remarqués.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Présentation du parcours et des motivations

De nombreux candidats ont encore tendance à concevoir cette sous-partie comme un exposé linéaire et descriptif de leur parcours, sans mise en perspective ni problématisation. Il est pourtant attendu qu'ils soient capables de mettre en lien les expériences personnelles, universitaires ou professionnelles avec les compétences professionnelles visées par le référentiel métier. Une connaissance fine de ce référentiel, ainsi que des droits et devoirs de l'agent public, est indispensable pour donner de la profondeur à la présentation.

L'absence d'interaction réelle avec la commission est également un point de vigilance : le candidat doit entrer dans un échange professionnel, dans lequel il démontre sa capacité à analyser ses choix, à justifier ses engagements et à interroger avec lucidité sa future posture d'enseignant.

L'exposé trop général ou déconnecté des réalités du métier est perçu comme un manque de maturité professionnelle.

Situations professionnelles – enseignement et vie scolaire / valeurs de la République

Certains candidats peinent à dépasser une conception simpliste ou symbolique des valeurs de la République, limitée au triptyque liberté-égalité-fraternité, sans mobilisation précise des textes et outils de référence. Il est indispensable de connaître les ressources institutionnelles, en particulier le vade-mecum "La laïcité à l'école", et de les mobiliser de manière contextualisée dans les situations proposées.

Une autre difficulté fréquente concerne la tentation de répondre uniquement à partir d'un ressenti personnel ou d'une approche morale, sans envisager la réponse dans un cadre collectif, professionnel et pédagogique. Le jury attend que les candidats comprennent que l'enseignant agit au sein d'une équipe éducative, en lien avec des partenaires, et que les réponses aux situations doivent intégrer cette dimension collaborative.

Enfin, il est important de ne pas dissocier le cadre éthique des finalités éducatives : les valeurs de la République ne se transmettent pas uniquement par l'affirmation de principes, mais aussi par les pratiques pédagogiques mises en œuvre, le climat scolaire instauré et la posture professionnelle adoptée.

Conseils de préparation de l'épreuve

La préparation de cette épreuve doit s'appuyer sur une compréhension approfondie des attendus de chacune des deux sous-parties, ainsi que sur une connaissance solide des ressources disponibles sur la page dédiée du ministère à la préparation du concours. Une familiarisation précoce avec l'organisation de l'épreuve et les types de questions posées permet d'éviter les effets de surprise le jour J.

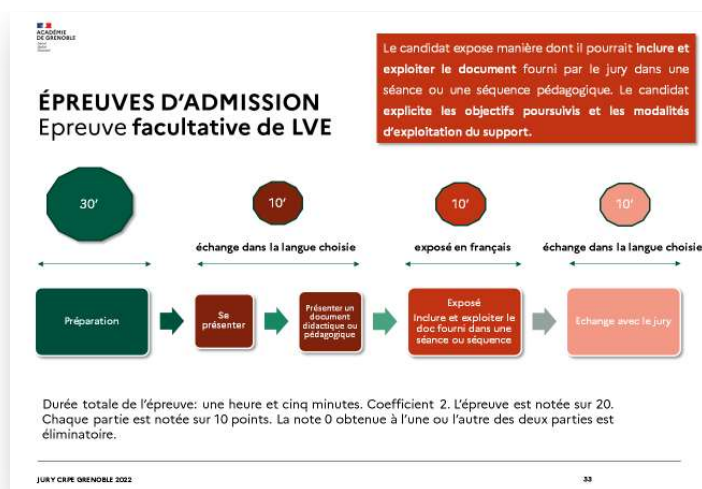
Pour la présentation du parcours, les candidats ayant un profil académique classique devront porter une attention particulière à la mise en perspective de leur trajectoire. Il s'agit de construire un propos incarné, structuré, et problématisé, plutôt que de se limiter à une énumération chronologique ou à une présentation sommaire. Une préparation orale rigoureuse, fondée sur l'analyse des expériences (stages, engagements, lectures, réflexions personnelles) en lien avec les compétences professionnelles, est attendue. Faire preuve d'originalité, de recul critique et de sincérité est souvent déterminant dans l'appréciation du jury.

Pour la partie "situations professionnelles", une veille régulière sur les grands enjeux éducatifs est indispensable. L'actualité éducative, les publications institutionnelles (DGESCO, Eduscol, CNESCO), les réflexions autour de la politique éducative et de l'évolution des missions de l'école doivent nourrir la pensée du candidat. Une compréhension fine des valeurs de la République et de leurs implications dans le quotidien professionnel est attendue. En particulier, il convient d'éviter les contresens sur la laïcité, souvent convoquée dans des situations où elle n'est pas en jeu. L'étude du vade-mecum "La laïcité à l'école", ainsi que des documents ministériels sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les stéréotypes et les discriminations, constitue une base incontournable.

Enfin, les candidats doivent maîtriser les principes du droit de la fonction publique, en particulier les droits et devoirs des fonctionnaires, la notion de neutralité, l'obligation de réserve, le devoir d'exemplarité et l'engagement au service de l'intérêt général. C'est à travers l'intégration de ces références, une réflexion personnelle aboutie et une posture professionnelle assumée que le candidat pourra répondre avec justesse, rigueur et discernement.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve

« L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie) »

Cette épreuve exige une préparation rigoureuse. Un niveau B2 est indispensable pour dialoguer de manière professionnelle. Au-delà des compétences linguistiques, des compétences pédagogiques et didactiques sont attendues. Le lexique professionnel, notamment pour les consignes, doit être maîtrisé. La dimension culturelle est incontournable et doit être abordée avec justesse, sans stéréotype.

Conseils aux candidats

Pour la partie 1 :

partie 1.1 présentation individuelle

Une présentation synthétique de sept minutes doit permettre de retracer un parcours linguistique et culturel, articulé à une vision de l'enseignement des langues. L'ancrage dans des expériences concrètes (mobilités, lectures, enseignement) apporte de la cohérence et peut être valorisé par un fil conducteur. L'usage d'un lexique métier précis est attendu, en particulier pour les candidats ayant à réactiver des connaissances anciennes. L'anticipation des questions permet de consolider l'ensemble.

partie 1.2 présentation des documents

L'analyse des documents fournis gagne en pertinence lorsqu'elle met en relation les supports, évitant une simple paraphrase. Leur impact sur la proposition pédagogique doit être clairement formulé. La mobilisation d'autres ressources ou d'expériences antérieures (stages, exploitations concrètes) permet de renforcer la mise en perspective. L'équilibre entre contextualisation et analyse constitue un enjeu majeur.

Pour la partie 2 :

La séquence ou séance proposée doit intégrer l'ensemble des supports de manière cohérente. Sont attendus : le niveau de classe, les objectifs visés, les consignes, les modalités de travail, les obstacles anticipés, les aides envisagées, les références aux programmes et au CECRL. L'articulation avec les apprentissages antérieurs et futurs est également à expliciter.

La démarche didactique doit favoriser l'autonomie et la compréhension, en évitant la traduction systématique. Les comparaisons entre langues, les rituels, les supports ludiques ou expressifs (chants, mimes, jeux) sont à privilégier. L'environnement d'apprentissage (espace dédié, mascotte, éléments culturels) constitue un levier complémentaire. La place de l'évaluation, sous toutes ses formes, doit être pensée dès la conception.

Pour la partie 3 :

La maîtrise d'un répertoire de ressources en langue vivante (albums, chansons, virelangues, comptines) et d'un lexique didactique de base est nécessaire. Les propos gagnent en solidité lorsqu'ils s'appuient sur des exemples concrets. La dimension culturelle doit être articulée à une connaissance du système scolaire et à des pratiques transférables en classe.

La capacité à engager un échange, à nuancer ses propos, à adopter une posture réflexive et à répondre aux interrogations du jury constitue un indicateur fort de la maturité professionnelle. Une référence à des dispositifs tels que *eTwinning* peut venir illustrer l'ouverture à l'international et l'intégration du numérique dans les pratiques.

Un entretien réussi articule les dimensions didactique, pédagogique, culturelle et institutionnelle, tout en ouvrant sur la transdisciplinarité et la continuité des apprentissages.

Conclusion

Le concours de recrutement des professeurs des écoles est un concours exigeant, mobilisant des connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques solides, adossées à une compréhension fine des enjeux de l'École de la République. Il impose aux candidats une appropriation rigoureuse des programmes scolaires, une réflexion structurée sur les apprentissages fondamentaux, et une capacité à modéliser, tant à l'écrit qu'à l'oral, une posture professionnelle cohérente avec les attentes du métier.

Polyvalence, exigences disciplinaires et fondements scientifiques

Les épreuves du CRPE interrogent les candidats sur leur polyvalence et leur maîtrise des savoirs disciplinaires. Ces connaissances doivent être articulées à des fondements didactiques et à une compréhension des démarches pédagogiques ajustées aux élèves. La capacité à problématiser une situation d'enseignement, à identifier des obstacles d'apprentissage, à structurer une réponse cohérente, reste au cœur du concours. Une culture personnelle étayée, capable de nourrir la réflexion professionnelle, constitue un atout important.

Maîtrise de la langue et compétence à communiquer

Le concours valorise la rigueur langagière. Les candidats doivent faire preuve d'une expression claire, précise, argumentée, exempte de maladresses syntaxiques ou lexicales. À l'oral, ils sont attendus dans leur capacité à dialoguer, à écouter et à reformuler, à incarner une posture d'enseignant modélisant, communiquant avec l'élève, les pairs et les familles.

Structure, clarté et cohérence de la pensée

La structuration du propos, tant dans les exposés que dans les échanges avec le jury, est un critère de réussite. Il ne s'agit pas uniquement de restituer des connaissances, mais de les organiser selon une logique didactique pertinente, en lien avec une situation professionnelle contextualisée. La cohérence de l'analyse, la précision du vocabulaire professionnel et la pertinence des références sont systématiquement valorisées.

Valeurs de la République et engagement professionnel

Les candidats doivent démontrer leur capacité à comprendre et à incarner les valeurs de la République. Ils sont attendus dans leur capacité à analyser des situations relevant de la vie de classe ou du fonctionnement de l'école, à identifier les principes à mobiliser (égalité, laïcité, fraternité, justice, neutralité, etc.) et à proposer des pistes éducatives. La lucidité sur les réalités du métier, la capacité à se projeter dans un environnement d'équipe et à agir collectivement sont essentielles.

Motivation, parcours et lucidité professionnelle

La présentation du parcours n'est pas une simple biographie. Elle est valorisée lorsqu'elle s'appuie sur une problématisation réfléchie, en lien avec le référentiel métier, les compétences transférables et les enjeux contemporains de l'École. La sincérité, la capacité à interroger ses motivations sans naïveté, à évoquer les difficultés possibles du métier et à faire preuve d'un regard analytique sur ses expériences sont des marqueurs de maturité attendus.

Préparation, engagement et culture professionnelle

La session 2025 a confirmé que les candidats les mieux préparés sont ceux qui se sont immergés dans la réalité du métier : visites de classe, analyse de travaux d'élèves, lecture de ressources institutionnelles (guides des fondamentaux, Eduscol), prise en compte des derniers apports de la recherche en éducation, notamment sur le développement de l'enfant, l'enseignement efficace basé sur des données probantes, les neurosciences ou la différenciation pédagogique.

Un concours à forts enjeux au service de la réussite des élèves

En somme, la réussite au CRPE ne repose pas sur une technicité isolée, mais sur une capacité à articuler des savoirs solides, une posture éthique, une ouverture intellectuelle, et un engagement professionnel sincère. L'enjeu n'est pas seulement de réussir un concours, mais de s'engager durablement dans un métier exigeant, au service de l'émancipation des élèves, de la transmission des valeurs de la République et, de façon indissociable, de l'élévation du niveau général. C'est dans la maîtrise des savoirs fondamentaux — lire, écrire, compter, respecter autrui — que se joue une grande part de la réussite scolaire des élèves, et plus largement de leur avenir. Le concours prépare à cette mission essentielle : faire réussir tous les élèves, en contribuant à l'amélioration effective de leurs résultats.